



COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 19-11-2015

Le 19 novembre 2015 à l'initiative de la CGT s'est tenue une audience entre la direction et les organisations syndicales consacrée à la protection des agents.

La direction a tout d'abord fait le point sur le dispositif mis en place dans le cadre de Vigipirate et les mesures prises par le gouvernement. Elle a indiqué qu'un dispositif de soutien, coordonné par le médecin de prévention, était mis en place à l'intention de tous les collègues qui ont pu, directement ou indirectement, se trouver en état de choc après les attentats.

La direction a rappelé les mesures prises au niveau DGFIP : échéance TH différée, Vigipirate Alerte-attentats maintenu. Concernant le contrôle visuel des sacs il a été rappelé que ce type de contrôle ne peut être exercé par des agents de la DGFIP mais seulement par des vigiles habilités à cet effet.

Dans le prolongement de la réunion de la veille entre les organisations syndicales et la DG, **la direction a fait savoir que les directeurs avaient la possibilité de recourir à la mise en place de vigiles à l'entrée des centres, l'enveloppe de crédits n'étant pas limitée.**

La direction s'interrogeant sur l'intérêt de ce dispositif, **l'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé pour le recours à des vigiles sur chaque site.**

C'est ce que sont en train de mettre en place la DRFIP Paris et la DDFIP 93. Notre délégation a rappelé les difficultés et tensions déjà rencontrées par les collègues qui assurent les missions d'accueil. Il appartient à la DGFIP d'assurer la sécurité de ses agents et des usagers et de prendre toutes mesures susceptibles de limiter les risques. Il n'y a aucune raison que la DDFIP du 92 ne bénéficie pas de la présence de vigiles déjà effective dans d'autres administrations, d'autres directions de la DGFIP et la plupart des lieux accueillant du public (centres commerciaux...).

La direction s'est montrée sensible aux arguments développés par les organisations syndicales et donnera sa réponse vendredi 20 ou lundi 23 novembre matin au plus tard.

Plusieurs situations particulières ont été évoquées :

Nanterre Tivoli : la direction va installer des serre-files afin d'empêcher les contribuables d'accéder directement aux ascenseurs. Elle va réexaminer la sécurité de l'accueil sur le site.

Neuilly : nous avons fait état des interrogations de collègues devant la possibilité pour les contribuables d'accéder par les ascenseurs directement à la plupart des étages. La direction ne paraît pas favorable à la mise en place de codes d'accès pour les étages qui en sont dépourvus. Elle souhaite plutôt contrôler l'accès aux ascenseurs, notamment par la mise en place de serre-files.

Vanves : suite au départ du gardien, la direction s'oriente vers l'installation de dispositifs automatisés d'alarme et d'ouverture des accès. Pour nous il vaudrait mieux, d'autant plus dans le contexte actuel, maintenir et pourvoir le poste de gardien.

Issy : nous avons signalé le fait que des personnes sont entrées dans les locaux après la fermeture en profitant de la sortie d'un contribuable. La direction va rechercher une solution. Par ailleurs la pose d'une caméra sur cet accès n'est pas exclue.

Notre délégation a souligné que dans le contexte présent les suppressions d'emplois, les réductions de moyens et les restructurations imposées à la DGFIP étaient moins justifiées que jamais . Au contraire le renforcement des moyens de notre administration est indispensable pour garantir les recettes de l'état et le financement des services publics et lutter contre la fraude, y compris contre les circuits de financement du terrorisme.

Il faut mettre un terme à la politique de démantèlement de la DGFIP.

Les ministres, qui viennent d'annoncer 1 000 créations de poste à la Douane, doivent entendre nos revendications : arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations à la DGFIP.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les questions qui pourraient se poser en relation avec la protection des agents et des usagers.

cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr
WWW.financespubliques@cgt.fr/92